

Lundi 14 octobre 2024, à 9h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.	X		
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.	X		
BRESSO D.	X			ROUYEYROL B.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.		X					

**OBJET : VALORISATION « CEE » PROGRAMME 2024**

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de valorisation figurant dans les tableaux ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Valorisation
Attribution de valorisation sur dossiers non subventionnés	€	1 162,35 €
	€	1 162,35 €

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

✓ **DECIDE l'attribution de valorisation sur dossiers non subventionnés pour 1 162,35 €.**

Le président,  
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le .....et de sa publication ou notification le .....

# BUREAU DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

Programme 2024

## Attribution VALORISATIONS

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible le HT	VALORISATION
22-0006CEE	338 VERNOUX EN VIVARAIS	Isolation de la toiture de la gendarmerie	0,00 €	1 162,35 €
TOTALS H.T.			0,00 €	1 162,35 €